ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

INFINITY
SAS au capital de 500 €
Siège social : 6 rue des champs aux feves
21121 Fontaine-lès-Dijon
850 419 524 RCS de Dijon

Par une décision du 02/01/2025, l'associé unique a décidé de :
- Nommer Président M. Jean HUOT , demeurant 8 rue des maisons neuves 21120 Courtivron, en remplacement de M. Julien HUOT, à compter du 02/01/2025.
- Modifier, à compter du 02/01/2025, l'objet social de la société qui devient : le conseil et l'assistance aux entreprises et aux services publics en matière de planification, d'organisation, de recherche de rendement, de contrôle d'information et de gestion ; et pour l'exécution de cet objet, la création et ou l'acquisition par voie d'apport ou autrement, de tous fonds ou établissements dont l'exploitation peut se rattacher à cet objet, ainsi que la prise en location-gérance de tous fonds ou établissements de même nature ; la prise de participations dans toutes Sociétés ou Entreprises ayant un objet similaire ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes, ou pouvant mettre en valeur le fonds sous quelque forme que ce soit.
Mention au RCS de Dijon

AL25017555

MODIFICATIONS DES STATUTS

BAUER ETUDES TECHNIQUES EN BATIMENT
SAS au capital de 40 000 euros
Siège social : 5 rue des Perrières
21000 DIJON
398 060 624 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 17/02/2025, l'Associée Unique a décidé :
- de nommer la société MAISON AURELIEN CORDIER, SARL au capital de 20 000 €, dont le siège social est situé à 15 B Grande Rue, 90160 DENNEY, immatriculée au RCS de Belfort sous le numéro 882 499 353, en qualité de Présidente en remplacement de M. Aurélien CORDIER, démissionnaire à compter de ce jour.
-de nommer M. Aurélien CORDIER, demeurant 15 B Grande rue, 90160 DENNEY, en qualité de Directeur Général à compter de ce jour.
- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale BAUER ETUDES TECHNIQUES EN BATIMENT par BUREAU ETUDES TECHNIQUES EN BATIMENT et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Le Président

AL25017667

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CYCLES LAPIERRE
SAS au capital de 77 035 000 €
Siège social : Rue Edmond Voisenet
21000 DIJON
016 650 996 R.C.S. DIJON

Le mandat de Monsieur Nicolaas LAARMAN de Directeur Général a pris fin le 31 décembre 2024 conformément à ce qui avait été décidé lors de sa nomination suivant décision de l'associée unique du 6 mars 2024.

AL25017774

JUDICIA NOTAIRES JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Notaires associés
8, rue Carnot 58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse 58000 NEVERS
GROUPEMENT FORESTIER BOIS DES BOULEAUX

Le 06/11/2024 par acte sous seing privé Monsieur Yvan POLUS, gérant du GROUPEMENT FORESTIER BOIS DES BOULEAUX dont le siège social est situé à BEAUNE 2 bis rue du tribunal et immatriculé au RCS de DIJON sous le n°818 087 223 a nommé Gérant Madame Carine THIRY demeurant en BELGIQUE à BRUXELLES, 48 rue Saint-Bernard en remplacement de Monsieur Thierry KISLANSKI démissionnaire.
Pour avis.

AL25017823

// DIVERS

Crédit Mutuel

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DIJON THEATRE MIRANDE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 25 MARS 2025 à 18h00
au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau
- Adoption des statuts types révisés
- Pouvoirs pour les formalités
- Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon lesmodalités indiquées au point 3) ci-après.
En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 11 AVRIL 2025 à 19h00 à l'adresse suivante :
Maison Diocésaine
9 bis Boulevard Voltaire
21000 DIJON
avec l'ordre du jour suivant :
- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
- Compte-rendu d'activité
- Présentation du bilan et du compte de résultat
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
- Approbation du bilan et du compte de résultat
- Affectation du résultat
- Approbation de la variation du capital social
- Quitus et décharge au conseil d'administration
- Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (*).
- Elections au conseil de surveillance 1 siège est à pourvoir (*).
- Réponses aux questions
- Allocution de l'invité(e) d'honneur
- Pouvoirs pour les formalités
- Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 27/03/2025 et le 10/04/2025 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale.
Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL25017809

AMENAGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alexandra ROSENTHAL le 28 février 2025, il a été procédé à l'aménagement de régime matrimonial suivant :
Epoux
Monsieur Arnaud Angelo André GUILLAUME, chef d'entreprise, et Madame Emilie BERNARD, infirmière libérale, demeurant ensemble à SAINT-APOLLINAIRE (21850), 240 rue Saint-Jean.
Monsieur est né à TOULON (83000), le 17 janvier 1970,
Madame est née à LYON 3E ARRONDISSEMENT (69003), le 11 janvier 1979.
Mariés à la mairie de SERRIÈRES (71960), le 9 juin 2001, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Aménagement
Les Epoux conservent pour base de leur union le régime de la séparation des biens, auquel il est adjoint une société d'acquêts ainsi qu'une convention préciputaire.
Oppositions
Domicile élu en l'Office Notarial pour les éventuelles oppositions des créanciers dans les trois mois de la présente.

AL25017832

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 03/03/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Brazey-en-Morvan : parcelles boisées – Urbanisme : RNU 78 a 50 ca 'PIECE SUR LES GRAND BOIS' : E-0135—0136
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/03/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25017856

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CUMA DE DANT MARTIN
RCS Dijon : 340 312 024
Siège :
Mairie 21360 CUSSY LA COLONNE

L'AGE de la CUMA DE DANT MARTIN réunie le 15 Décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter de cette date.
Elle a désigné aux fonctions de liquidateur M. TERRAND Philippe lequel dispose à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis Le Liquidateur

AL25017763

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL BELLANG THIERRY
5 RUE DU STAND
21200 BLIGNY LES BEAUNE
SIREN : 491.084.166

Par décision du 26 février 2025, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur BELLANG Thierry, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 25 février 2025.
Radiation au RCS de DIJON

AL25017777

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL FOUCHET
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 82 480 euros
Siège social : La Prée RD 959
21120 TIL CHATEL
341 925 188 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 31 octobre 2024,l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25017807

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAS TULIPE
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON
921 661 450 RCS DIJON

Selon délibération du 2/12/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Delphine MATTATIA, demeurant 94 Boulevard Flandrin 75116 - Paris 16e Arrondissement, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé chez Madame Delphine MATTATIA, à l'adresse susvisée. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON,en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017839

Expertise-comptable Audit - Conseil

DISSOLUTION ANTICIPÉE

FABRICE CACHOT CONSULTING

L'assemblée générale extraordinaire de la société FABRICE CACHOT CONSULTING SABLIERES ET CARRIERES, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 8 rue Les Longes Plantes, 21850 SAINT APOLLINAIRE,RCS DIJON 921 527 339, réunie le 30/09/2024,
A décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice CACHOT, demeurant 8 rue Les Longes Plantes,21850 SAINT-APOLLINAIRE, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur

AL25017840

// CONSTITUTION

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

BK ENTREPOT
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue des Ateliers
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 21 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale :Société civile immobilière ;
Dénomination sociale :BK ENTREPOT ;
Siège social : 12 Rue des Ateliers, 21000 DIJON ;
Objet social : -l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole,commercial ou industriel; - la mise en valeur,l'administration, la gestion et l'exploitation par bail,location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; - l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole,commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; - la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés; -éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;
Gérance : Monsieur Blenart KUKLECI, demeurant 41 Rue du 26 ème Dragons, 21000 DIJON ;
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par une décision des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.
La Gérance

AL25017749

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

MEDIAIMMOBILIER.COM
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 Rue Bannelier
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24 février2025 à DIJON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :Société par actions simplifiée ;
Dénomination :MEDIAIMMOBILIER.COM ;
Siège : 30 Rue Bannelier, 21000 DIJON ;
Durée : quatre-vingt-dixneuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;
Capital : 1000 euros ;
Objet : - Prises de vue aériennes et acquisition de données techniques par drone, en milieu rural et urbain, pour la réalisation de supports de communication (notamment des photos et vidéos évènementiels, des films institutionnels, des publicités et outils de marketing) et la conception de visites virtuelles(notamment la présentation de biens immobiliers,de sites industriels et touristiques) ; -Photographie immobilière, Visite virtuelle, Rénovation virtuelle,Home-staging virtuel, Conception de plans 2Det/ou 3D ; - Marketing digital, Communication aux entreprises, Création de logiciel et de sites web ; -E-commerce (import / export) de détails d'objets divers non spécialisés, drop-shipping ; La participation de la Société, par tous moyens,directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport,de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création,d'acquisition, de location, de prise en location gérancede tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières,civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Shawez ALI,demeurant 23 Rue du Château, 21190 MERCEUIL.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.
Le Président

AL25017769

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 25/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SINERGATIS
Siège social : 10 Rue des Vignes, 21800 QUETIGNY
Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, gestion et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, et ce, au moyen de capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Vente exceptionnelle de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière. Gestion de trésorerie et de disponibilités. Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la SCI SINERGATIS et cession à titre exceptionnel desdites participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mme Noëllie BINGGELI épouse BECCU et M. Clément BECCU demeurant ensemble 10 Rue des Vignes, 21800 QUETIGNY
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, descendants du cédant, agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25017772

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 21/02/2025 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : MARTINVEST
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1000 euros
SIEGE : 25 rue des Contours Bernard 21560 COUTERNON
OBJET : : L'acquisition par voie d'apport en nature, achat ou souscription de toute participation et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux et autres valeurs mobilières, leur propriété et leur gestion ; L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance, l'animation de toute affaire ou entreprise commerciale, industrielle, immobilière ou financière ; La participation directe ou indirecte à toute opération ou entreprise par voie de création de société, outre participation à leur capital ; La réalisation de toutes prestations de services entrant dans le cadre d'une société holding ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et pouvant contribuer au développement de la société.
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÉMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés : cession à un associé, un tiers, un conjoint, un ascendant ou un descendant soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : M. Laurent MARTIN, demeurant 25 rue des Contours Bernard 21560 COUTERNON
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
Pour avis,

AL25017776

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BARBIREY SUR OUCHE du 27/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : B.B.P BOURGOGNE BUSINESS PARTNERS
Sigle :B.B.P
Siège : 13 RUE DU CHAMP BORAN, 21410 BARBIREY SUR OUCHE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital: 1 000 euros
Objet : La prestation de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises des collectivités et autres organismes publics et privés, de conseil, stratégie,management, gestion, systèmes d'information marketing et communication, coaching personnalisé, services de formation, la réalisation d'études et expertises.
Exercice du droit de vote :Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Yannick ROUET, demeurant 13 Rue du Champ Boran, 21410 BARBIREY SUR OUCHE
La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.
POUR AVIS le Président.

AL25017796

Etude de Maître Loïc PROJEAN
Notaire à GRAY (70100)
13 Avenue du Maréchal Lyautey

CONSTITUTION SCI

Suivant acte reçu le 27 février 2025 par Maître Loic PROJEAN, Notaire à GRAY (70100), a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente , la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : BURELLE INVEST.
Siège social: VIELVERGE (21270), 21 rue des Cailloux.
Durée : 99 années.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires exclusivement.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Valentin BURELLE, demeurant à VIELVERGE (21), 21 rue des Cailloux.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON (21).
Pour Avis, Le Notaire.

AL25017833

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 27/02/2025, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CAKIR IMMO
Siège social : Lotissement les Promenades - 23 rue du Molot - 21170 SAINT USAGE
Objet social : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tout moyen. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions. Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés et cession à titre exceptionnel desdites participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros (en numéraire)
Gérance : Suayib CAKIR, demeurant Lotissement les Promenades – 23 Rue du Molot – 21170 SAINT USAGE et Recep CAKIR, demeurant 3 A Rue Derrière La Barre – 21170 SAINT SYMPHORIEN SUR SAONE,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des 2/3 du capital
Pour avis
La Gérance

AL25017853

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société BRULEY CORP, SAS au capital de 180 000 euros,
Siège : 39 rue de Cessey, 21560 REMILLY SUR TILLE,
Durée : 99 ans,
Objet :l'acquisition, la propriété, la vente,l'administration, la gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; la réalisation de toutes prestations ou services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres, au profit de sociétés filiales ou apparentées.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Le Président de la Société est Madame Valérie BRULEY, demeurant 39 rue de Cessey,21560 REMILLY SUR TILLE.
Le Directeur général de la société est Monsieur Damien BRULEY,demeurant 39 rue de Cessey 21560 REMILLYSUR TILLE.
POUR AVIS - Le Président

AL25017857

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Loic PROJEAN, Notaire à GRAY (70100), 13 Avenue du Maréchal Lyautey, le 24 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : GW IMMO.
Le siège social est fixé à : MONTMANCON (21270), 2 rue du Lavoir
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .
Les apports sont en numéraires.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont :
Monsieur William MAIRET, demeurant à MONTMANCON (21270) 2 rue du Lavoir.
Monsieur Geoffrey SKRAJEWSKI, demeurant à LOS ANGELES (90026) (ETATS-UNIS) 250 N Mountain View Avenue CA.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire.

AL25017861

NIÈVRE

// MODIFICATION

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

S.C.I. PHILANE
Société Civile Immobilière
au capital de 100,00 euros
Siège social : 5, route de Saint Georges
58490 SAINT-PARIZE LE CHÂTEL
788 835 304 RCS NEVERS

Le 17.11.2024, les associés ont constaté la démission des fonctions de co-gérante de Madame Anne VALLOT-CROLAND demeurant 32, rue des primevères - Appartement 210 - 03460 TREVOL à compter du 18.02.2025.
Pour avis.

AL25017761

AMCL PARTNERS
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 4, rue Jean Jaurès
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
814 659 264 RCS NEVERS

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 01/02/2025 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 01/02/2025 :
- Président :
ancienne mention : M. Mathias MOREAU
nouvelle mention : M. Christophe CHARACHE dt à CHAMPVOUX (58) – 22, Chemin de la Petite Rue
- Directeur Général :
ancienne mention : M. Christophe CHARACHE susnommé
nouvelle mention : Néant

AL25017762

SYSTHEMIS CONSEIL Tax & Legal

Avocats

CHANGEMENT DE GÉRANT

VOYAGES ET NOUVEAUX HORIZONS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 12000 euros
Siège social : 9 Place Guy Coquille
58000 NEVERS
RCS NEVERS 423 226 901

Par PV du 26/02/25, il a été pris acte de la

ANNONCES LÉGALES

démission de Mme Martine BARBIER en qualité de gérante à compter du 26/02/25 et décidé de la remplacer par Mme Marie BARBIER, née le 23/12/1993 à LE CREUSOT, demeurant 1 D impasse Calendini 21600 LONGVIC, pour une durée indéterminée à compter du 26/02/25.
Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis, la gérante

AL25017785

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAS BIB

SAS au capital de 7 157 100 €
Siège social : 11, Rue Emile Regnault
58190 TANNAY
831 309 067 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 02/07/2024 les associés ont décidé à compter du 01/07/2024 :
-d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Acquisition, administration, exploitation par location (meublée ou non meublée) ou autrement, aliénation de tous immeubles et biens immobiliers, biens ruraux, bois, forêts – Vente de bois – Activités financières d'investissement et de gestion des actifs financiers pour compte propre
-de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL25017803

CERFRANCE
Expertise Comptable et Conseil
3 Parc de Fromenteau
03400 TOULON SUR ALLIER

TRANSFORMATION

ENTREPRISE MARIO & LONGO

SARL transformée en SAS
Au capital de 250 000 euros
Siège social :
Route de Poucelange les Battants
58700 PREMERY
701 880 023 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 1er Février 2025, l'AGE des associés a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 250 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Monsieur Bruno VIATTO, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Bruno VIATTO demeurant Route de Poucelange 58700 PREMERY
Pour avis
Le Président

AL25017805

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

L3AP

SAS au capital de 606 000 €
Siège social : 2, rue des Docks
58000 NEVERS
919 400 200 RCS NEVERS

Il résulte de l'AGOA du 28/11/2024 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :
Commissaire aux Comptes Titulaire :
- ancienne mention : Néant
- nouvelle mention : COMMISSARIAT ET AUDIT sise à CHANGE (53) – Parc Technopole – Rue Albert Einstein (950 453 977 RCS LAVAL)

AL25017806

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

LA BOULANGERIE DES DOCKS

SAS au capital de 30 000 €
Siège social : 2, rue des Docks
58000 NEVERS
852 275 684 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 01/07/2023, il résulte la modification suivante de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
- Président :
ancienne mention : M. Lionnel VINCENT
nouvelle mention : L3AP (919 400 200 RCS NEVERS) sise à NEVERS (58) – 2, rue des Docks
- Directeur Général :
ancienne mention : M. Alexis VINCENT
nouvelle mention : Néant

AL25017808

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération des associés en date du 20 décembre 2024, enregistrée au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT NIEVRE,le 24 janvier 2025 Dossier 2025 00001616 référence 5804P01 2025 A 00053,
Il a été constaté le transfert du siège social de la SCI DE MARTEAUX NEUFS, société civile immobilière, dont le siège social est à Moulin de Marteauneuf, 58400 NARCY,identifiée au SIREN sous le numéro 487807307 et immatriculée au RCS de NEVERS,
Savoir :Transfert de siège social :
Ancien siège social : Moulin de Marteauneuf - 58400 NARCY
Nouveau siège social : 5, Z.A. Les Bardebouts – 58150 POUILLY SUR LOIRE
Pour avis
Le Notaire

AL25017812

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération des associés en date du 20 décembre 2024, enregistrée au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT NIEVRE, le 24 janvier 2025 Dossier 2025 00001617 référence 5804P01 2025 A 00054,
Il a été constaté le transfert du siège social de la SCI LA VALLEE LUDONAT, société civile immobilière, dont le siège social est à Moulin de Marteauneuf, 58400 NARCY, identifiée au SIREN sous le numéro 751 434 648 et immatriculée au RCS de NEVERS,
Savoir :Transfert de siège social :
Ancien siège social : Moulin de Marteauneuf - 58400 NARCY
Nouveau siège social : 6, rue la Vallée Bégat – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
Pour avis
Le Notaire

AL25017813

JURIS NOTAIRES
JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

AVIS DE MODIFICATIONS

Notaires associés

8, rue Carnot 58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse 58000 NEVERS

SCI DU VERNAIS, dont le siège social est situé à SAUVIGNY LES BOIS (58160) et immatriculée au RCS DE NEVERS sous le numéro 383 513 595.

Par acte authentique en date du 16/12/2024 reçu par Me JOURDIER le capital social a été augmenté de 296 604 euros par apport de diverses parcelles de terre et pré par Monsieur Jean ROBERT de GESNAIS portant le capital social actuel à 341 604 euros.
Par acte reçu le même jour, Me Béatrice BRAC DE LA PERRIERE (demeurant à SAUVIGNY LES BOIS 58160, le vieux Marigny), adonné 1250 parts en toute propriété évaluées à 22 500 euros à Mesdames Mathilde ROBERT de GESNAIS (demeurant à ISENAY 58290, La tuilerie), Madame Guillemette ROBERT de GESNAIS (demeurant à COULANGES LES NEVERS 58660, 6 rue Claude Debussy) et Madame Pauline ROBERT de GESNAIS (demeurant à LIERNAIS 21430, 15 rue de la Grande Pâture) Mr Jean ROBERT de GESNAIS (demeurant à SAUVIGNY LES BOIS 58160, le vieux Marigny) a donné 10636 parts en toute propriété évaluées à 191 448 euros et 7092 parts en nue propriété évaluées à 76 593 euros à Mesdames Mathilde, Guillemette et Pauline ROBERT de GESNAIS.
Pour avis.

AL25017820

CHANGEMENT DE GÉRANT

J & O PRODUCTIONS

SARL au capital de 2.000 €
Siège : BEL AIR 58410 MENESTREAU
913494340 RCS de NEVERS

Par décision de l'AGE du 19/02/2025, il a été décidé de:
- nommer Gérant Mme MILLER Véronique bel air 58410 MENESTREAU en remplacement de M. GRANDIN Joachim démissionnaire.
Mention au RCS de NEVERS

AL25017834

COGEP AVOCATS

NOMINATION DE CO-GÉRANT

GAEC DE CHANAUX

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Au capital de 622 800 euros
Siège social : Hameau de Chanaux
58170 FLETY
R.C.S. NEVERS : 428 589 899

Lors de l'AGE du 21/02/2025, les associés ont nommé Mme Laura POUPON demeurant 1 route de Chanaux 58170 SAVIGNY-POILFOL en qualité de cogérante pour une durée illimitée à compter du 21/02/2025. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, la Gérance.

AL25017837

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MARIETTE

Forme juridique : Société Civile
Siège social : 37 rue Saint-Martin
58000 NEVERS
Numéro d'immatriculation :
524 449 923 RCS NEVERS

Suite à l'acte de donation-partage reçu par Maître Sixtine PACAUD le 18 novembre 2024, il a été décidé par la gérance le transfert du siège social à compter de cette date à CUFFY (18150) 12 rue du Pré du Roc.
Modification sera faite au greffe du TC de NEVERS
Pour Avis
Maître Sixtine PACAUD

AL25017847

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCM DU VAL DU SAUZAY

Société Civile de Moyens
Au capital de 40 € ramené à 30 €
Siège social : 7, rue Nicolas Colbert
58210 VARZY
840 805 527 RCS NEVERS

Il résulte d'un acte SSP du 31/12/2024 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
- Capital social :
Ancienne mention : 40 €*
Nouvelle mention : 30 €
- Gérance :
Anciennes mentions : M. Thomas COILLAC et Mme Vanessa ROY-BAPTISTA
Nouvelle mention : Mme Vanessa ROY-BAPTISTA

AL25017877

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

B & B

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : Moulin du Cholet
58000 SAINT ELOI
351 995 550 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 26/12/2024 les associés ont décidé à compter du 01/01/2025 :
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Acquisition, édification, administration, exploitation par location ou autrement, aliénation de tous terrains, immeubles et biens immobiliers
- Conseil en matière de management, d'organisation, de développement et de stratégie opérationnelle des entreprises
- de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL25017878

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans TERRES DE BOURGOGNE du 17/01/2025, concernant la société JFB-CHAUFFEUR, il convient de lire : à compter du : 30/11/2024

AL25017873

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EBM IMPORT EXPORT

SAS au capital de 100€
Siège social
134 route de l'Etang des granges
Route de l'Etang des granges
58200 ALLIGNY COSNE
RCS 878 918 028 NEVERS

L'associé unique, en date du 20/02/2025, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/02/2025, nommé liquidateur M LUPI Damien, 134 route de l'étang des granges, route de l'Etang des granges 58200 ALLIGNY COSNE et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Mention au RCS de NEVERS

AL25017718

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AUDIT ECO RENO

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 50 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
58000 NEVERS
920 772 316 RCS NEVERS

Par décisions unanimes des associés prises par acte sous seing privé en date du31.01.2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et mis fin aux fonctions des dirigeants :
Madame Barbara PESCAGLINI, Présidente, demeurant 13 Impasse Bellevue - 58000 NEVERS et Monsieur Franck SALLIEGE , Directeur Général,demeurant 68 boulevard de la République 58000 NEVERS.
Madame Barbara PESCAGLINI, demeurant 13 Impasse Bellevue - 58000 NEVERS, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 50 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 58000 NEVERS.
Pour avis.

AL25017740

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LES MARRONNIERS

Société Civile Immobilière
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
2 685 Avenue de Paris
58320 POUGUES LES EAUX
Siège de liquidation :
2 685 Avenue de Paris
58320 POUGUES LES EAUX
507 443 869 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 janvier 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal SIGNORET, demeurant 2 685 Avenue de Paris 58320 POUGUES LES EAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2 685 Avenue de Paris 58320 POUGUES LES EAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur

AL25017747

DISSOLUTION

SCI MVA

SCI en liquidation
Au capital de 1 600 €
Siège Social : Les Champs
58110 TAMNAY EN BAZOIS
481 396 844 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 30/11/2024 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2024 et sa mise en liquidation amiable.
Mme Véronique VINCENT dt à TAMNAY EN BAZOIS (58) – Les Champs a été nommée comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017764

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA DU PAVILLON

Société Civile
d'Exploitation Agricole
Au capital de 5 400 euros
Siège social : Le Pérou 58270
SAINT JEAN AUX AMOGNES
Siège de liquidation : Le Pérou 58270
SAINT JEAN AUX AMOGNES
348 283 144 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale réunie le 30.06.2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent MADELENAT demeurant à Saint-Jean-Aux-Amognes (58270), Le Péou, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur.

AL25017784

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 rue Lafayette

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AG du 18/12/2024 de la SARL MELET-ROBIN, au capital de 7?622,45 euros, siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), Port Aubry SIREN 394908990 de NEVERS, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Emmanuel MELET Port Aubry58200 COSNE COURS SUR LOIRE de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis.

AL25017786

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 rue Lafayette

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une AG du 18/12/2024, la SCI ROBIN-MELET, au capital de 762,25 euros, siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), La Beaubutaine, SIREN 394961148 de NEVERS, Monsieur Bernard ROBIN demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), la Beaubutaine a été nommé liquidateur de ladite société.
Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024.
Le siège de liquidation a été fixé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE(58), La Beaubutaine.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25017792

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS FREDERIC CHAPEAUX

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Route des Chaboureaux
58310 BITRY
825 366 628 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE en date du 25/02/2025, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur SEHEUX Fréderic de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 01/01/2025.
La société sera radiée RCS de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur.

AL25017800

NON DISSOLUTION

LA BOULANGERIE DU BOULEVARD

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 46, Boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
978 370 096 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 28/11/2024, l'Associée Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

AL25017802

DISSOLUTION ANTICIPÉE

STYL'MODE

EURL
Capital : 100€
Siège social : 6 route de cosne
58310 ST AMAND EN PUISAYE
Siren : 820 595 940 RCS : NEVERS (58)

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé Madame GUILLOT Angélique demeurant 102 route de cosne 58310 ST AMAND EN PUISAYE en qualité de liquidateur e lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à 102 route de cosne 58310 ST AMAND EN PUISAYE
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.
Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis

AL25017859

CLÔTURE DE LIQUIDATION

STYL' MODE

EURL en liquidation Amiable
Capital social : 100€
Siège social : 6 route de cosne
58310 ST AMAND EN PUISAYE
Siren : 820 595 940 RCS NEVERS

Par décision en date du 31/12/2024 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé GUILLOT Angélique 102 route de cosne 58310 ST AMAND EN PUISAYE, liquidateur, de son mandat et constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

AL25017858

DISSOLUTION ANTICIPÉE

FRANCK DEPAN RENOV

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 275, rue Achille Millien,
58600 GARCHIZY
984 541 029 RCS NEVERS

Le 28.02.2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Noémie JARNO demeurant 4, rue du Dcoteur Tixier - 58000 NEVERS, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.
Pour avis.

AL25017836

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La Crêpe dans les Etoiles du Morvan

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 Rue du Commerce
58170 LUZY
Siège de liquidation : Domaine de Laleuf
58110 OUGNY
837 610 955 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2024, l'Associée Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, s'est déchargée de son mandat de liquidateur, s'est donnée quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017838

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25/02/2025, il a été constitué une SCI dénommée:OZ
Objet social : Location immobilière
Siège social : 1 Rue Romain Rolland 58500 CLAMECY
Capital :100 euros
Gérance : Monsieur PIER-HENRY LEGLAY demeurant 1 rue de la fontaine 58190 TALON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25017765

IMMO PATRIMOINE
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Domaine de Fleury
58110 TINTURY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TINTURY du 25 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : IMMO PATRIMOINE
Siège social : Domaine de Fleury, 58110 TINTURY
Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. CHAMPIONNAT Clément, demeurant Domaine de Fleury, 58110 TINTURY
Clauses relatives aux cessions de parts :
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL25017773

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 24.02.2025, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : NIVERNAISE DE L'AMENAGEMENT ET DU TERRASSEMENT
Capital social : 100 euros
Siège social : 4, La Font Couverte - 58240 SAINT-PIERRE LE MOUTIER
Objet : - La fabrication, la pose et la vente de tous produits d'enrobés, ou matériaux de terrassement, assainissement, travaux publics, - L'activité de terrassement – réseaux.
Président : Monsieur Nathanaël RAYNAUD demeurant 4, La Font Couverte - 58240 SAINT-PIERRE LE MOUTIER
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Clauses d'agrément (le cas échéant) et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25017788

Comptafrance
03 86 93 98 30 - nevers@comptafrance.fr
www.comptafrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à CHAMPLEMY du 27/02/2025, constitution de la Société par Action Simplifiée :
Dénomination : MG BOIS
Siège : 9 Route de Corvol, 58210 CHAMPLEMY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Achat, transformation, abattage et vente de bois
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Agrément pour tout tiers ; agrément donné par les associés en assemblée
Président : Monsieur GAUTHIER Marc, demeurant 9 Route de Corvol,58210 CHAMPLEMY
Immatriculation RCS NEVERS
POUR AVIS
Le Président

AL25017860

YONNE

// MODIFICATION

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KUZKO FORMATION.

Forme : SAS.
Capital social : 6000 euros.
Siège social : 7 Rue DES ENTREPRENEURS
89300 JOIGNY.
985089853 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 février 2025, les actionnaires ont décidé, à compter du 25 février 2025, de transférer le siège social à 55 Rue Dranem, lieu-dit Rue Neuve, 89110 MONTHOLON.
Mention sera portée au RCS de SENS.

AL25017768

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

MODIFICATION DU CAPITAL

DULION CHARPENTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 250 000 euros
Porté à 350 000 euros
Siège social : 10 chemin de Ronde
89160 ANCY-LE-FRANC
RCS AUXERRE 414 434 886

Par décision unanime des associées en date du 22 février 2025 il a été décidé d'augmenter le capital social de 100 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :Le capital social est fixé à DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000 €)
Nouvelle mention :»Le capital social est fixé à TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350 000 €).

AL25017770

MODIFICATIONS MULTIPLES

SAS SG Travaux Forestiers

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 4 rue Traversière
89310 MOLAY
RCS AUXERRE 979 155 363

Aux termes des décisions de l'associé unique du 14/01/2025, il résulte qu'à compter du 14/01/2025 :
- le siège social a été transféré 1 Route de Vezinnes 89700 DANNEMOINE
- la nouvelle adresse de M. Sauvan SOLTANI, Président, est la suivante : 16 rue des Grelonnes 89113 CHARBUY.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis.

AL25017787

CHANGEMENT DE GÉRANT

SARL DIDIER AVRILLON
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 14, rue Lucile Cormier – 89130 TOUCY
438 470 866 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 01/02/2025 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 01/02/2025 :

ANNONCES LÉGALES

- Gérant :
ancienne mention : M. Mathias MOREAU
nouvelle mention : M. Christophe CHARACHE dt à CHAMPVOUX (58) – 22, Chemin de la Petite Rue

AL25017818

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ERMITAGE SAINTE-VAUBOURG

SARL au capital de 148 600 euros
12 Chemin de la Vallée de Valvan
89800 CHABLIS
RCS AUXERRE 788 534 329

Le 25/02/2025, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à la location de courte durée de voitures et véhicules automobiles légers, et notamment de quadricycles légers à moteur type FIAT TOPONIMO.
Mention en sera faite au R.C.S de AUXERRE
Pour avis.

AL25017819

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

SAS SG Travaux Forestiers

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 1 Route de Vezinnes
89700 DANNEMOINE
RCS AUXERRE 979 155 363

Suivant décisions de l'associé unique du 31/01/2025, il a été décidé, à compter du 31/01/2025, d'adopter la dénomination sociale suivante :
FRS TRAVAUX FORESTIERS.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis.

AL25017849

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EDEN 89

Société par actions simplifiée
Au capital de 56 720 euros
Siège social : 11 rue du Commerce
Z.I. des Sablons - 89100 SENS
321 338 071 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 26 février 2025, il résulte que les mandats de la SOCIETE ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Didier CUCHE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement, ni de désigner de Commissaires aux Comptes.
POUR AVIS
La Présidente

AL25017854

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 11/10/2024 concernant LES GALLOTS. Il fallait lire : Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de SENS, et non au TC de MELUN.

AL25017756

RECTIFICATIF

A l'annonce publié le 21/02/2025 relative à la constitution de la SAS Taxi Auxerre :
A la rubrique objet : suppression de la mention « colis »

AL25017779

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans TERRES DE BOURGOGNE du 17/01/2025, concernant la société JFB-CHAUFFEUR, il convient de lire : à compter du : 30/11/2024

AL25017829

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MAGNY
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0025 du 7 février 2025
une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 5 ha et d'une puissance totale de 5,34MWc sur le territoire de la commune de MAGNY, déposée par la SAS FRANSOL 37 (société KRONOS SOLAR), sera ouverte à la mairie de MAGNY, **du lundi 3 mars 2025 (9 h) au lundi 7 avril 2025 (17 h), soit une durée de 36 jours consécutifs.**
Sont désignés Monsieur Michel BREUILLÉ, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, e tMonsieur René MOREAU, ingénieur travaux publics de l'État en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant,pour diligenter l'enquête.
Le dossier de demande du permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, **du lundi 3 mars 2025 (9h) au lundi 7 avril 2025 (17 h), à la mairie de MAGNY**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 3 mars 2025 au 7avril 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante:
pref-photovoltaique-magny@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de MAGNY(89200), 4 rue de la Cure
ou
- courrier adressé à la mairie de MAGNY (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de MAGNY :
- lundi 3 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- samedi 15 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- lundi 7 avril 2025 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de MAGNY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de :
Monsieur Romain BARRÈS, responsable du projet pour le groupe KRONOS SOLAR - 29 rue Vauthier - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT-email :romain.barres@kronos-solar.com
Tel : 06.24.35.90.42

AL25017543

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BLÉNEAU
Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme,- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0029
Une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 40 ha et d'une puissance totale de 34,03 MWc **sur le territoire de la commune de BLÉNEAU**, déposée par la SAS CS DE BLÉNEAU (groupe VALECO), **sera ouverte à la mairie de BLÉNEAU, du lundi 24 mars 2025 (9 h) au lundi 28 avril 2025 (17 h)**, soit une durée de 36 jours consécutifs.
Sont désignés Madame Sylvie LAFORGE, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante, pour diligenter l'enquête.Le dossier de demande du permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 24 mars 2025 (9 h) au lundi 28 avril 2025 (17 h), à la mairie de BLÉNEAU, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, RubriquesEnvironnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques)**, ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public 24 mars 2025 au 28 avril2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-bleneau@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- **soit par écrit** :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de BLÉNEAU (89220), Place de la Libération
ou
- courrier adressé à la mairie de BLÉNEAU (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice
Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,à la mairie de BLÉNEAU :
- lundi 24 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- vendredi 11 avril 2025 de 13 h 30 à 17 h,
- lundi 28 avril 2025 de 13 h30 à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de BLÉNEAU, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Madame Laura DEFLANDRE, responsable du projet pour le groupe VALECO – 8E rue Jeanne Barret – 21000 DIJON - email : lauradeflandre@groupevaleco.com - Tel : 06.67.73.92.69

AL25017782

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHÂTEL-GÉRARD
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0031 du 28 février 2025
une enquête publique relative à la demande de cinq permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 34,83 ha et d'une puissance totale de 28,16 MWc sur le territoire de la commune de CHÂTEL-GÉRARD,déposée par la SAS CHÂTEL SOLAIRE ÉNERGIE (groupe VOLTALIA),sera ouverte à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD, du **lundi 24 mars 2025 (14h) au vendredi 25 avril 2025 (12 h)**, soit une durée de 33 jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Pascal FOUGÈRE, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Gilles PEYLET,en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Le dossier des demandes de permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 24 mars 2025(14 h) au vendredi 25 avril 2025 (12 h), à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques)**, ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public 24 mars 2025 au 25 avril 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-chatel-gerard@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD (89310), 7 rue de la mairie
ou
- courrier adressé à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD :
- lundi 24 mars 2025 de 14 h à 17 h,
- mardi 8 avril 2025 de 14 h à 17 h,
- samedi 19 avril 2025 de 9 h à 12 h,
- vendredi 25 avril 2025 de 9h à 12h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de CHÂTEL-GÉRARD, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de
- Monsieur Jean-Baptiste HANOTTE, responsable du projet pour le groupe VOLTALIA - 84 Boulevard SÉBASTOPOL - 75003 PARIS
email : jb.hanotte@voltalia.com - Tel : 07.63.71.76.09
- ou auprès de Monsieur Laurent LAMOUR, Responsable de Territoire pour le groupe VOLTALIA - 84 boulevard SEBASTOPOL- 75003 Paris -
email : l.lamour@voltalia.com - Tél : 07.84.29.26.56.

AL25017824

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SARRY
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0032 du 28 février 2025
une enquête publique relative à la demande de trois permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 46,06 ha et d'une puissance totale de 37,04 MWc sur le territoire de la commune de SARRY, déposée par la SAS SARRY SOLAIRE ÉNERGIE (groupe VOLTALIA),sera ouverte à la mairie de SARRY, **du lundi 24 mars 2025 (9h) au vendredi 25 avril 2025 (17 h)**, soit une durée de 33 jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Gilles PEYLET, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Pascal FOUGÈRE,en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Le dossier des demandes de permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 24 mars 2025 (9 h) au vendredi 25 avril 2025 (17 h), à la mairie de SARRY, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques)**, ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public 24 mars 2025 au 25 avril 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-sarry@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de SARRY(89310), route d'Annoux
ou
- courrier adressé à la mairie de SARRY (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de SARRY :
- lundi 24 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- jeudi 10 avril 2025 de 9 h à 12 h,
- mercredi 16 avril 2025 de 14 h à 17 h,
- vendredi 25 avril 2025 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de SARRY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de
Monsieur Jean-Baptiste HANOTTE, responsable du projet pourle groupe VOLTALIA - 84 Boulevard SÉBASTOPOL - 75003 PARIS-
email : jb.hanotte@voltalia.com - Tel : 07.63.71.76.09
ou auprès de Monsieur Laurent LAMOUR, Responsable de Territoire pour le groupe VOLTALIA - 84 boulevard SEBASTOPOL- 75003 Paris
email : l.lamour@voltalia.com - Tél : 07.84.29.26.56.

AL25017826

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Christelle SIGNORET
7 rue Alexandre Marie
89000 AUXERRE
Tel : 03 86 72 01 52
Maître C. BOUCHET
Selarl BASSET-BOUCHET-HANGEL,
Immeuble Le Segment
508 Avenue Hélène Boucher
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Résidence le 7ème Art
13 Rue Rivoire
42600 MONTBRISON
Tel 04 77 36 40 57

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - AVIS PRINCIPAL

A JOUX-LA-VILLE (Yonne), 4 Rue de Nitry Lieu-dit Oudun,
Cadastré section AH n° 105 et AH n° 106
Une maison à usage d'habitation d'une surface habitable totale de 212,35 m², élevée d'un étage avec :
-Sous-sol : partie garage et atelier
,-Rez-de-chaussée : wc, salon-salle à manger, cuisine ouverte, cellier, 5 chambres, wc, salle de bains,
-A l'étage : palier desservant 3 chambres dont 1 chambre avec salle de bains attenante, placard et wc,
ACTUELLEMENT LOUEE
MISE A PRIX : 53.700,00 €,CINQUANTE-TROIS MILLE SEPT CENTS EUROS outre frais et charges
Le bien peut être visité le mardi 8 avril 2025
De 11h à 12h
L'ADJUDICATION AURA LIEU à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, au Palais de Justice **le vendredi 18 avril 2025 à 14 heures.**
PROCEDURE :Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences de la Société dénommée CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, dont le siège social est 26/28, Rue de Madrid 75008 PARIS, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le n° B 379 502 644, diligences de son représentant légal en exercice domicilié de droit audit siège, venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE France CENTRE EST, Société Anonyme dont le siège social est situé 8 B Rue Jeanne Barret, BP 67845, 21078 DIJON CEDEX, et ayant son siège administratif à NANCY, 2 Place de la République, 54000 NANCY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 391 691 607, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.Nota : pour plus amples renseignements et pour enchérir, s'adresser soit à Maître SIGNORET, Avocat poursuivant, soit à l'un des Avocats inscrits au Barreau d'AUXERRE. Les enchères ne pourront être portées que par les Avocats inscrits au Barreau d'AUXERRE.Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (service des ventes ; le cahier des conditions de la vente est déposé sous le numéro RG 23/00014) ou au Cabinet de Maître SIGNORET.
Pour extrait : Catherine BOUCHET

AL25017842

// MARCHÉS PUBLICS

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Sur le volet mobilités 2023-2027 du Contrat de Plan État - Région (CPER) 2021-2027
Le préfet de la région et la présidente de la Région procèdent à une consultation publique sur le projet de volet mobilités du CPER de Bourgogne-Franche-Comté 2023-2027 et à son évaluation environnementale. La consultation est organisée conformément aux dispositions de l'article L123-9du Code de l'Environnement. Au terme de la consultation et des éventuels ajustements qui pourraient en résulter, un projet d'avenant sera soumis à approbation du conseil régional, avant sa signature par les représentants de l'État et de la Région.
La consultation s'effectue par voie électronique, elle est ouverte à tous et se déroulera du **24 mars 2025 au 23 avril 2025 inclus.**
Un dossier complet sera mis à disposition du public à compter de l'ouverture de la consultation et sera composé :
· du CPER 2021-2027 de Bourgogne-Franche-Comté signé le 23 février 2022 ;
· du protocole d'accord relatif au volet mobilités 2023-2027du CPER - et ses annexes - signé le 19 juin 2024, ainsi que l'avis du CESER BFC du 17 octobre 2023 y afférent ;
· de l'évaluation stratégique et environnementale du volet mobilités, et son résumé non technique ;
· de l'avis de l'Autorité Environnementale et du mémoire en réponse à cet avis.
L'ensemble de ces documents sera consultable :
- Sur le site internet de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :
https://www.prefectures-regions.gouv.fr/Bourgogne-Franche-Comte/Actualites/Consultation-du-public-volet-mobilite-du-CPER-2021-2027
- Sur le site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté :
https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/consultation-cper-mobilites-2023-2027/
- Dans les préfectures des huit départements de la région,sur demande préalable et selon les horaires d'accueil du public.
Les observations du public, les demandes de renseignement et les questions pourront être formulées pendant la période de consultation :
- En adressant un message électronique à :
sgar-cper-consultation@bfc.gouv.fr
- Ou sur un registre papier en cas de demande préalable de consultation des documents en préfecture.
À l'issue de cette procédure, un bilan de la consultation du public sera mis à disposition sur les sites Internet précités.

AL25017863

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 24/02/2025 arrêtant le plan de cession totale de la Sàrl BELTRAMELLI chemin des Lames 89360 Butteaux (construction, travaux publics), RCS AUXERRE 392324935 au profit de la Sàrl à associé unique ALPHA R (RCS DIJON 849 138 060) et de la SAS à associé unique GUY (RCS DIJON 518 985 577). Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. CIP 4862.

AL25017766

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/02/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire, après cession, de la Sàrl BELTRAMELLI chemin des Lames 89360 Butteaux (construction, travaux publics). RCS Auxerre 392324935. CIP 4862. Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL25017767

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Marseille en date du 27/02/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique EURL LAETITIA GEOFFROY 24 rue de Seignelay 89470 Monéteau (enseignement de la conduite), RCS MARSEILLE 894.355.072. Date de cessation des paiements : 27/01/2025. Les créances sont à déclarer entre les mains du Mandataire judiciaire : la SCP J.P. Louis & A. Lageat prise en la personne de Me J.P. Louis, 30, Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille, ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de Commerce, dans les deux mois à compter de la présente publication au Bodacc.

AL25017852

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

ENVOI EN POSSESSION

Suivant article 1007 du Code Civil, par testament olographe en date du 20 avril 2016, Monsieur Yves-Marie Jean Gaston LANDRIER, demeurant à AUXERRE (89000), 17 rue Paul Armandot, né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), le 4 novembre 1951, décédé à CLAMECY (58500), le 13 juin 2024.
A institué un légataire universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de dépôt de testament, reçu par Me Caroline BRISSON, Notaire à AUXERRE (89000), 18-20 du Bd du 11 Novembre, CRPCEN 89003, le 11/07/2024. Un acte de contrôle de la saisine a été reçu par ledit Notaire le 07/02/2025 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Les certificats de réception desdits PV et acte de contrôle de la saisine ont respectivement été reçus par le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, les 16/07/2024 et 26/02/2025.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire susnommé, chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le tribunal Judiciaire des expéditions du PV d'ouverture et de dépôt du testament, et de l'acte de contrôle de la saisine et de la copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.

AL25017798

SCP «Stéphane DROUET, Notaire»,
dont le siège est à MIGENNES (89400),
75 bis avenue Jean Jaurès

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 août 2019,Monsieur Jean Marius René DUMONT, en son vivant Prêtre, demeurant à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210) Résidence Saint Loup 19 bis, avenue Joséphine de Normand.
Né à FLEURY-LA-VALLEE (89113), le 12 juillet 1925.
Célibataire.Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210) (FRANCE), le 3 novembre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET , Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, le 21 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, Notaire à MIGENNES (89400) 75 Bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017795

SCP «Stéphane DROUET, Notaire»,
dont le siège est à MIGENNES (89400),
75 bis avenue Jean Jaurès

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 7 octobre 2013.
Madame Hélène SERGIEL, en son vivant Retraitée, demeurant à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (89330) 2 Avenue Wilson.
Née à SAINT-FLORENTIN (89600), le 31 août 1939.
Veuve de Monsieur Pierre André GUIDON et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (89330) (FRANCE), le 26 septembre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET , Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, le 25 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, Notaire à MIGENNES (89400) 75 Bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017794

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE «, titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, CRPCEN 89001,
Le 26 février 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Maurice Gervais HOLLARD, né à CHATEAU-CHINON (VILLE) (58) le 12 juin 1948, et
Madame Catherine Ginette FLEURIET, née à AUXERRE (89000) le 6 octobre 1952, demeurant ensemble à VALLAN (89), 7 grande rue.
Mariés à la mairie de CHAMPS-SUR-YONNE (89), le 8 juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, lequel n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertionLe notaire.

AL25017795

ENVOI EN POSSESSION

En l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Par testament olographe du 1er octobre 2014, Madame Lydie MAIRRY née BRIERE en son vivant, retraitée, demeurant à SAINT LEGER VAUBAN (Yonne) 15 place Vauban, veuve, née à BUSSIERES (Yonne) le 3 juin 1929, décédée à AVALLON (Yonne) le 8 octobre 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Mathieu THAVAUD suivant procès-verbal en date du 14/01/2025 dont le récépissé du greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE a été établi en date du 21 janvier 2025.
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me Mathieu THAVAUD, 26 rue Jean-Jacques Collenot - 21140 SEMUR EN AUXOIS.
Pour avis.
Me Mathieu THAVAUD

AL25017814

Crédit Mutuel

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL AUXERRE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 08 AVRIL 2025 à 10h00
au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
- Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.

ANNONCES LÉGALES

- Adoption des statuts types révisés.
- Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du conseil de surveillance et de l'inspection.
- Présentation du projet d'apport partiel d'actif.
- Approbation de la convention d'apport partiel d'actif et attribution de parts sociales en rémunération de l'apport.
- Modifications statutaires consécutives à l'apport partiel d'actif.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 24 AVRIL 2025 à 19h00

à l'adresse suivante :

le Silex
7 rue de l'île aux plaisirs
89000 Auxerre

avec l'ordre du jour suivant :

- Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
- Compte-rendu d'activité
- Présentation du bilan et du compte de résultat
- Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
- Approbation du bilan et du compte de résultat
- Affectation du résultat
- Approbation de la variation du capital social
- Quitus et décharge au conseil d'administration
- Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance
- Elections au conseil d'administration 6 sièges sont à pourvoir (*).M METIER FRANCIS , MME GAUFFRENET KARINE , MLE MILLOT SEVERINE , MME TRIPIERMARILYNE , élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
- Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (*).MME GRONNIER BEATRICE , élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
- Pouvoirs pour les formalités
- Réponses aux questions
- Clôture de l'assemblée générale

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 09/04/2025 et le 23/04/2025 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL25017851

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SENS TRAVEL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 15 rue des Grahuches
Zone des Vauguillettes
89100 SENS
Siège de liquidation :
1 Chemin de la Hurée
89150 ST VALERIEN
902 730 423 RCS SENS

L'AGE réunie le 31/01/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Jérôme CORDIER, demeurant 1 Chemin de la Hurée 89150 ST VALERIEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1 Chemin de la Hurée 89150 ST VALERIEN.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS , en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur

AL25017564

DISSOLUTION ANTICIPÉE

La société « SARL LE FOURNIL DE JACQUES ET DE NADINE »

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000,00 €uros
Siège social : 46, route Nationale
89580 GY L'EVEQUE
R.C.S. AUXERRE 509 823 993

L'assemblée générale extraordinaire, en date du 20 février 2025, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 février 2025et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé : 3, rue du Crochet, CHASSAYGNE à OUROUX EN MORVAN 58230, siège de la liquidation.
Il a nommé comme liquidateur, Monsieur TOUSSAINT Jacques, domicilié 3, rue du Crochet, CHASSAYGNE à OUROUX EN MORVAN 58230, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.

AL25017841

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ROAD

SARL au capital de 7500 €
Siège social :4 RUE PAUL CEZANNE
89240 Villefargeau
449 279 934 RCS d' Auxerre

Aux termes de l'AGO en date du 30/09/2024 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. FLAMENT HUBERT, demeurant 4 RUE PAUL CEZANNE 89240 Villefargeau pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.
Radiation au RCS d' Auxerre

AL25017775

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GARAGE ZOUGAR

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
23 B route de Joigny
89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON
Siège de liquidation :
5 rue André Gibault
89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON
Liquidateur : M. Mohamed ZOUGAR,
demeurant 5 rue André Gibault
89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON
388 963 878 Rcs SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour.
Les actes, pièces et comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Le liquidateur.

AL25017815

LDS GROUPE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ENTREPRISE KALWAK

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 4 Bis rue de Cléreau
COURCELLES,
89570 NEUVY SAUTOUR
Siège de liquidation :
4 bis rue de Cléreau
Courcelles
89570 NEUVY SAUTOUR
410 353 254 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 15 février 2025 au 4 bis rue de Cléreau Courcelles 89570 NEUVY SAUTOUR a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Daniel KALWAK,demeurant 3 Chemin du Vieux Moulin LINANT 89570 TURNY, de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017822

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DU GUE DE LA BAUME

Au capital de 762,25 €
Siège social à GURGY (89250)
12 quai du Gué de la Baume
413 080 128 RCS AUXERRE

Le 13 décembre 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL25017846

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BATI T.2M

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège : 1 Lieudit La Bouloie
89240 PARLY
842 475 337 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21février 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 février 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thomas DE OLIVEIRA, demeurant 1 bis Lieudit La Bouloie – 89240 PARLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 1 Lieudit La Bouloie – 89240 PARLY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25017850

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE SUR YONNE du 10/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société en nom collectif ;
Dénomination sociale : BB ;
Siège social : ZI Rue Gutenberg, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE ;
Objet social : L'acquisition du bien immobilier situé à St Georges d'Oléron (Charente Maritime) 17190, 161 bis Rue de l'Océan, «L'ileau» ; La location meublée, l'administration, la gestion de tout autre biens immobiliers ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;
Capital social : 100 000 euros ;
Associés en nom : Monsieur Thomas BARRE, demeurant Les Sauqueux 89330 ST JULIEN DU SAULT, Monsieur Mickaël BOUILLET, demeurant 41 Rue Charles de Gaulle 89140 MICHERY, La société FINANCIERE TM2B, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé ZI Rue Gutemberg 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE ;
Gérance : Monsieur Thomas BARRE, demeurant Les Sauqueux 89330 ST JULIEN DU SAULT et Monsieur Mickaël BOUILLET, demeurant 41 Rue Charles de Gaulle 89140 MICHERY.
Immatriculation de la Société au RCS de SENS.
Pour avis, les cogérants

AL25017560

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 02/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA FERME D'ELISE
Objet social : L'élevage, la transformation et la commercialisation de produits issus de l'agriculture, la production de céréales et autres végétaux.La vente de tout produit issus de l'agriculture, sur place ou en itinérant (marchés, foires, salons, etc) La location de bâtiments et terrains dans le cadre de séjours à la ferme, séjours insolites, camping-caravaning, etc
Siège social : LE BAS DE POILLY, CIDEX 302, 89110 POILLY SUR THOLON
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SENS
Président : Madame MARSAUCHE CLAUDETTE, demeurant 2 CHEMIN DE LA LISIERE, CIDEX 302, 89110 POILLY SUR THOLON
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
LE PRESIDENT
CLAUDETTE MARSAUCHE

AL25017771

ETUDE DE MAITRE LAURENCE PAGET
NOTAIRE A CHEROY (YONNE)
16 RUE DE LA REPUBLIQUE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laurence PAGET, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à CHEROY (Yonne), 16, rue de la République, les 24 et 26 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : SCI CCMS.
Siège social : SENS (89100), 17, rue Paul Malluile.
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Apports en numéraire : Madame Stéphanie DUFAUD la somme de 490,00 euros, Madame Camille LAIVIER la somme de 490 euros, Madame Charlotte CHRZAN la somme de 10,00 euros, Madame Manon LAIVIER la somme de 10,00 euros.Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés
Les gérants de la société sont : Madame Stéphanie DUFAUD demeurant à SENS (89100) 4, rue du Général Dubois et Madame Camille LAIVIER demeurant à WATERLOO (Belgique) 39, avenue Lord Uxbridge .
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.

AL25017799

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26 février 2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
2S INVEST
Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à 4 voie des Préaux 89310 NITRY, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement
Siège social : 4 voie des Préaux 89310 NITRY
Capital : 1000 euros
Gérance : Me Sonia BOUCHENY demeurant 10 rue Pierre Larousse 89290 VINCELLES et Mr Sylvain BOUCHENY demeurant 9 rue Carnot 89310 NITRY
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AUXERRE

AL25017801

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire associé de la société «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial» dont le siège est à SENS (89100, 28 Avenue Georges Pompidou, le 27 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 2C2L
Siège social : PARON (89100), 20 Rue du Haut des Fondrières
Durée : 99 années à compter de son immatriculation
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)
Apports : en numéraire
Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus
Co-gérants : Madame Christelle Eliane CIROT épouse POUTEAU, née à SENS (89100), le29 janvier 1974, demeurant à GISY-LES-NOBLES (89140), 34 Grande Rue, et Madame Laura Cécilia Nadège FRERE épouse JACQUET, née à NANCY (54000), le 6 décembre 1988,demeurant à PARON (89100), 20 Rue du Haut des Fondrières
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SENS (89100).
Pour avis
Le notaire.

AL25017835

Fox's design

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 février 2025, à VILLEBLEVIN.
Dénomination : FOX'S DESIGN.
Enseigne : LE CABINET DES RENARDS
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : La location de matériel de réception et de décoration, principalement en événementiel, le conseil en décoration d'intérieur, dont florale, le décor d'intérieur, le commerce de matériels,décoration, fleurs, et marchandises de décoration et de réception.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Siège social : 51 Rue de la Croix Saint Vincent,89340 VILLEBLEVIN.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Gérant : Madame Cécilia ROBERT, demeurant 51 Rue de la Croix Saint Vincent, 89340 VILLEBLEVIN
Gérant : Monsieur Alexandre ROBERT, demeurant 51 Rue de la Croix Saint Vincent, 89340 VILLEBLEVIN
Pour avis.
La gérance

AL25017844

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009

BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 125 €

☐ 2 ANS 225€

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix

☐ pour 1 an 63 € par revue

☐ pour 2 ans 126 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE ☐ LA CHÈVRE ☐ VOLAILLES ☐ PÂTRE ☐ PORCS

☐ GRANDES CULTURES ☐ FRUITS et LÉGUMES ☐ LAIT ☐ VIGNE ☐ BIO numérique